

Demande de dérogation de secteur scolaire
Année scolaire 2019/2020

Les dossiers incomplets ou déposés **après le 6 mai 2019** ne seront pas étudiés.

Nom et Prénom de l'ENFANT :

Date de naissance :

Adresse :

Ecole du secteur :

Ecole demandée :

Nom et prénom du responsable légal :

Téléphone :

Autres enfants scolarisés (précisez) :

NOM :

PRENOM :

NE LE :

NOM :

PRENOM

NE LE :

ETABLISSEMENT :

COMMUNE :

Motif de la demande : (ces motifs peuvent être expliqués par un courrier joint)
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le :

Signature

Procédure de dérogation hors secteur pour l'inscription scolaire :

Remplir de façon précise le formulaire de dérogation à retirer au centre administratif service espace famille ou à télécharger sur le site de la Ville.

Joindre les justificatifs demandés

Retourner le dossier complet **pour le 6 mai dernier** délai à la Mairie de Villeneuve-la-Garenne au Service Espace Famille ou par courrier au service enseignement (cachet de la poste faisant foi)

La réponse à votre demande de scolarisation hors secteur vous sera notifiée par la Ville par écrit avant la fin du mois de juin 2019.

Aucune demande ne sera étudiée après le 6 mai 2019.

Pièces justificatives à joindre obligatoirement à l'appui de cette demande de dérogation et selon les motifs invoqués :

- certificat médical récent
- attestation de l'employeur précisant horaires
- justificatif de domicile récent (voir procédure d'inscription)
- dernier Jugement de garde.
- tout autre justificatif en fonction de votre situation.